

edito

mundi
Kezako
LE MAG' DES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

est édité par

Enrick B. Éditions

E.U.R.L.

Siège social

47 rue Servan, 75011 Paris

Coordonnées de la rédaction

Tél. : 01 45 14 81 11

Fax : 01 42 51 43 76

carole.billiou@enrickb-editions.com

Directeur de la publication : Enrick Barbillon

Rédactrice en chef : Carole Billiou

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Laure Dandolo, Estelle Demharter et Emma Rousset

Directrice artistique : Marie Dortier

Maquette : Comandgo

Illustrations : Giovanni

Pictogrammes : Freepik

Comité pédagogique :

Thierry Chemin, avocat et membre d'InitiaDROIT

Élisabeth Delatte, ancienne conseillère à la cour d'appel

Marie-José Merlin, professeure de français

Ils portent un regard avisé sur...

Bastien Bonneau, BD et histoire

Tatiana Vassine, éléments graphiques et réseaux sociaux

SERVICE ABONNEMENT

Kezako mundi

c/o Abomarque

CS 63656

31036 Toulouse cedex 1

Tél. : 05 34 56 35 60 (10h >12h, 14h >17h)

<https://goo.gl/frOL1I>

kezako@abomarque.fr

Impression

Colorix

5 bd Dondukov, entr 3, app 3

1000 Sofia

Bulgarie

Commission paritaire : 1022 D 92834

Périodicité mensuelle ISSN 2492-1165

Loi n° 49-956 du 16/07/1949 sur les publications

destinées à la jeunesse

Dépôt légal à parution

La reproduction des textes, des dessins et des photographies publiés dans ce numéro est interdite.

© Kezako mundi 2021/Enrick B. Éditions

En couverture

© Ton Koene/Agfotostock

© auremar/Adobe Stock

© dusanpetkovic1/Adobe Stock

© Giovanni

V

ous avez sans doute déjà vu ces images d'adolescents, voire d'enfants, tenant des fusils ou autres armes à feu ou armes blanches. Ces derniers sont enrôlés en de nombreux points du globe dans des armées ou des groupes armés. Ils prennent ainsi part à un conflit, le plus souvent de façon contrainte, alors qu'ils sont encore dans l'enfance ou en sont à peine sortis.

Les mineurs, entendez toute personne âgée de moins de 18 ans, bénéficient dans les textes internationaux d'une protection particulière due à la vulnérabilité inhérente à leur âge. Pourtant, ils sont encore nombreux à être victimes de conflits ou de guerres déclenchés par les adultes. Car, qu'ils soient enrôlés ou qu'ils soient des victimes civiles (ne prenant pas part au combat), ils sont bel et bien des victimes, même lorsqu'ils sont amenés à perpétrer les pires actes criminels. Il faut bien comprendre en effet ce qui les mène à commettre ces actes : ils sont souvent enrôlés très jeunes, ont parfois vu mourir leur famille, ont même été contraints eux-mêmes de tuer un membre de leur famille. Ils sont en outre soumis à des mauvais traitements, à des actes dégradants. On les brise ainsi petit à petit, leur ôtant leurs racines, leur identité, leur humanité. Lorsqu'ils parviennent à sortir de la guerre ou du conflit armé dans lequel ils ont été impliqués débute d'ailleurs un tout autre combat : celui de la reconstruction d'eux-mêmes et de tout lien avec autrui.

Ce sont de ces enfants et adolescents que nous avons choisi de parler dans ce dossier et du processus complexe d'enrôlement, d'embrigadement dont ils sont l'objet. Un sujet lourd, mais nécessaire pour rappeler que tout enfant et adolescent, quel que soit le pays dans lequel il naît et grandit, doit pouvoir être protégé de toute forme de violence.

Carole Billiou



www.kezako-mundi.com

www.facebook.com/pages/Kezako-mundi/820145668067725?ref=hl